RAPPORT DE COMMISSION

Rapport de la commission des Bâtiments et de l'énergie du 15 octobre 2026

Rapporteure : Mme Manon Carnino

M 077 – 26.09 Espaces de vie enfantine - Du frais pour nos plus jeunes

Présenté par Mme MÜLLER, motionnaire : La situation dans les crèches et les espaces de vie enfantine est inquiétante. La présente motion s'inscrit dans l'optique de trouver des solutions pragmatiques pour essayer de palier à ce genre de situation désastreuse.

Un commissaire PS indique que selon son groupe, il est hors de question d'installer des climatisations dans les bâtiments de la Commune. Il n'a pas de problème à rafraîchir les crèches, cependant il invite les motionnaires à supprimer le mot « climatisation », de la motion.

Des commissaires UDC relèvent qu'il faut aborder le sujet de la climatisation sans que cela soit un tabou, l'énergie électrique est la plus abondante. A Genève, (cf projet GeniLac.) Ils argumentent qu'il n'y a pas besoin de descendre de beaucoup de degrés pour refroidir une pièce et que la climatisation ayant évolué, ils proposent de regarder de nouvelles technologies de climatisation moins énergivores.

Des commissaires VERT-E-S précisent que le sujet a été discuté précédemment et un état des lieux va être effectué. Cette motion faisant doublon avec la précédente, elle demande son retrait.

Mme MÜLLER répond que la présente motion porte sur une problématique particulière qui est la situation dans les crèches. Elle ne va pas la retirer. L'idée est de présenter des solutions alternatives, mais il est important, selon elle, d'inclure la climatisation pour avoir une comparaison avec ce qu'il est possible de faire.

Selon un commissaire MCG il faut être capable d'accepter que certaines personnes aient besoin de climatisation. Il faut trouver une solution pour que les séniors et les enfants soient soulagés en cas de grosse chaleur. Il soutiendra la motion.

M. BUSCHBECK, Conseiller administratif, regrette que la formulation de cette motion entre en contradiction avec la précédente qui était plus réaliste et moins contraignante.

Le Président passe au vote de la motion M 077 – 26.09 Espaces de vie enfantine - Du frais pour nos plus jeunes qui est acceptée par 7 OUI (1 LE CENTRE-VERT'LIBERAUX, 1 LED, 2 MCG, 1 PLR, et 2 UDC) ET 5 NON (3 SOC, et 2 LES VERT.E.S).